

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LÉON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an...\$1.00 Six mois...\$0.50

POUR LES ÉTATS-UNIS

Un an...\$1.50 Six mois...\$0.75

POUR L'EUROPE

Un an...\$1.50 Six mois...\$1.00

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 17 Nov. 1908

Les Elections Provinciales

Voici le programme du premier ministre Haszard :

Reclamation au Dominion d'une indemnité pour les pêcheries et la consolidation de la dette provinciale. Amélioration du système éducationnel, création d'une commission d'éducation abaissement des prix des livres d'écoles, encouragement à l'agriculture, établissement d'une ferme expérimentale administrée par des fonctionnaires fédéraux, subventions aux compagnies rurales de téléphone ; arpentages du détroit de Northumberland en vue de déterminer si le creusement d'un tunnel est praticable, délimitation plus complète des droits de pêcherie, tarifs plus équitables de transport, augmentation de la représentation de la province au parlement fédéral.

Vos Morts

Sous la terre dévorante, il y en a bien des morts que vous avez connus, avec qui vous avez vécu.

Ces immobiles, ces silencieux, vous les avez vus pleins de vie, de forces, d'entrain. Avec eux peut-être, dans la fraîcheur et dans la mélodie du matin, vous avez gravi la riante colline.

Par les chemins verts, ensoleillés du printemps, vous les avez peut-être rencontrés, vous avez échangé des serments d'amour où nul ne repasse à leurs côtés vous avez peut-être marché longtemps.

Comme vous, ils se penchaient au mirage ; ils poursuivaient les ombres d'amour, les ombres de bonheur ! Comme vous, ils oubliaient la mort !

Ils vous entretenaient de leurs projets d'avenir. Tout à coup ils se sont arrêtés pour se coucher dans la fosse. Sous l'herbe fétrique, entre les planches encore intactes du cercueil, il y en a peut-être dont vous reconnaîtrez encore le visage. Oh ! priez pour eux ; ne laissez pas leur souvenir s'effacer dans votre cœur. —IGNOTA.

Le Respect Filial

Un père et une mère sont les représentants de Dieu sur la terre, non seulement parce que Dieu leur a donné sa bonté sa tendre sollicitude, et quelque chose de sa souveraine sagesse pour élever leurs enfants, mais parce qu'ils sont les images personnelles et ses témoins immédiats, dignes d'être honoré tout comme il est lui-même. Voilà ce qui donne à un père, à

Pie X et L'Acadie

En septembre dernier, Tignish et Moncton, les deux sociétés acadiennes de secours mutuels, l'Association Acadienne et Mutuelle de l'Ile du Prince Edouard et la succursale La Tour, No. 14 de la mutuelle de l'Assomption, envoient au Pontife Suprême une protestation d'amour et de dévouement, une obole filiale au plus aimé des Pères ; les membres de ces sociétés voulaient que l'auguste Pontife-Roi ne se crût point oublié de l'Acadie, la petite-fille chérie de l'Eglise.

Touché au-delà de toute expression de ces témoignages non équivoques de respect, de soumission, d'affection entière, le doux Pontife Pie X voulut, à son tour, faire savoir à l'Acadie qu'il ne l'oublie pas. Citons les lignes qu'il a daigné faire adresser à ses fidèles enfants ; il suffit de les lire, ces lignes, pour comprendre immédiatement toutes les espérances qu'elles soulèvent dans nos cœurs meurtris.

Voici ce que nous fait écrire le Tenant-lieu du Christ sur la terre :

Dal Vaticano, le 28 Octobre 1908

Monsieur l'Aumônier,

Le Saint-Père a été très touché des sentiments si affectueux exprimés dans l'adresse des membres de la succursale La Tour No. 14 de la Société Mutuelle Acadienne de l'Assomption de Moncton, ainsi que de l'offrande, qui accompagnait cette adresse. C'est avec une vive satisfaction que le Saint Père a reçu ce témoignage de foi et de dévouement au Siège Apostolique ; comme gage de sa bienveillance, Sa Sainteté vous envoie de tout cœur, à vous, au Président et aux membres de votre Association et à tous les fidèles Acadiens la Bénédiction Apostolique.

Agréer, Mr. l'Aumônier, l'expression de mes sentiments, dévoués en N. S.

(signé) R. Card. Meiry del Val

Mr. l'Abbé Ph. Hébert

Aumônier de la Succursale La Tour 14 de la Société Mutuelle Acadienne de l'Assomption, Moncton, N. B.

Les Acadiens doivent donner leur appui au Gouvernement Haszard

Lorsque, le 22 juin, 1893, L'IMPARTIAL faisait son apparition dans l'arène publique, il disait, dans son programme : "L'avancement de la cause acadienne dans l'ordre social, intellectuel et moral, tel est le but de L'IMPARTIAL. Les intérêts de notre peuple seront l'objet de la plus active vigilance de notre part lors qu'il s'agira de faire reconnaître nos droits."

Avons nous manqué à ces devoirs ? Depuis cette date jusqu'à présent, L'IMPARTIAL a toujours été fidèle à sa mission, et aujourd'hui, plus que jamais, L'IMPARTIAL, le seul journal français de cette province, continue à défendre ses nationaux et à donner justice à ceux des autres nationalités, qui nous ont été fidèles dans la revendication de nos droits.

Quand, en 1894 et en 1895 L'IMPARTIAL combattait pour plus de français dans nos écoles, plus de français dans nos affaires publiques, plus de français dans les positions civiles, etc., certains journaux de cette province, seconçés par des français sans patriotisme, nous faisaient une guerre acharnée, parce que nous osions élever la voix pour demander ce dont nos nationaux avaient plein droit d'avoir.

Ces mêmes français, heureusement le nombre est petit, qui seconçaient les journaux antipathiques à la langue française, sont encore sur la brèche contre nous, parce que nous osions élever la voix pour défendre nos hommes publics, qui nous ont si honorablement représentés tout en nous donnant la plus grande justice dans les affaires du pays.

Un fait qui nous console est que ces français, qui sont en très petit nombre, n'ont jamais contribué un sou au maintien du seul journal français de cette province, ou s'ils l'ont fait, ce n'a été que lorsque L'IMPARTIAL combattait pour quelques questions qui plaisaient à ces personnes. Ce qui veut dire après tout que des français de ce calibre ne veulent que leur propre élévation et ne s'occupent de l'avancement de leur race que lorsqu'ils voient quelques appâts personnels.

L'IMPARTIAL, sans peur et sans se faire aucun reproche, continue à suivre son programme, tracé en 1893.

Nos nationaux le reniront pas, L'IMPARTIAL a été sur la veille de disparaître, par sa trop grande défense de ses nationaux.

Aujourd'hui encore, L'IMPARTIAL est prêt à sacrifier tout pour les siens, et nous sommes certain que nos compatriotes de cœur, ces braves Acadiens, qui ont toujours donné leur appui au journal acadien de la belle Ile St. Jean, croient à notre dévouement à la cause nationale.

Nos hommes publics, entre autres l'hon. Ben Gillant, John Agnew, écriv. J. F. H. Arsenault, écriv. l'hon Peter McNutt, l'hon. J. M. Clark, l'hon. Frank Haszard, etc., etc., ont fait beaucoup pour les Acadiens de cette province.

Voions : Un juge Acadien a été nommé. Un Inspecteur Acadien a été nommé.

Un professeur Acadien a été nommé au P. of W. Un Acadien a été nommé dans le bureau des réventus publics.

Un Acadien a été nommé dans le bureau d'enregistrement à Summerside.

Un Acadien a été nommé et titré, dans le conseil exécutif.

Un Acadien a été nommé sur la Commission d'Education.

Partout dans les centres français les officiers publics sont des français.

Voions : Percepteurs de douane. Maîtres de Poste.

Grand maîtres sur les Sections du Chemin de fer, Inspecteurs des chemins, etc., etc.

Parlant de la Commission sur l'Education, voici ce qui est arrivé à la première réunion de la Commission :

M. Buote, le commissaire Acadien, a eu le plaisir de constater que les deux autres membres de la Commission, lui ont donné plein privilège de soumettre et de faire adopter aucun livre français, aucune série de livres français, histoire, grammaire, géographie, livres de lecture, etc., que les Acadiens désirent dans leurs écoles.

Pouvons nous en demander plus ? Lorsqu'en 1904, M. Ben Gallant et M. John Agnew é-

taient élus députés pour le premier district de Prince, M. John Agnew, étant le membre du conseil, fut offert la position honorable de membre du Conseil Exécutif, mais M. Agnew ne voulut pas accepter cette position honorable, IL VOULUT QUE LES ACADIENS EURENT LA SATISFACTION D'AVOIR UN DES LEURS DANS LE CONSEIL EXECUTIF ET IL NOMMA M. B. GALLANT, qui par ce fait devint titré-honneur pour les Acadiens.

Amis lecteurs, vous qui de temps à autres dites que les Acadiens doivent avoir ceci et cela. Regardez le passé et jugez si les personnes qui avaient les affaires publiques en mains, n'ont pas été favorables aux Acadiens de cette province ? Allez vous en être reconnaissants ? Oui, nous sommes certains que vos bons principes acadiens su monteront l'esprit de parti et que vous donnerez votre appui, sans réserve, aux candidats de M. Haszard.

Statue Pere Lefebvre

Sc inscriptions reçues jusqu'à cette date des succursales de la Société l'Assomption.

Table with 2 columns: Succursale 'Lefebvre' No. and Amount. Includes entries like 'Ouellette' 23, 'Shediac N. B.' 50.00, 'Lafrance' 15, 'Barachois N. B.' 25.00, etc.

A. D. CORMIER ptre. C. S. C.

Sec.-Trésorier.

une mère une autorité si vénérable et une sorte de majesté divine.

Et de là, vient que parmi tous les devoirs imposés par la nature et la religion aux enfants des hommes, il en est un qui les domine tous et qui doit survivre à tout : c'est le respect de Dieu présent dans un père et dans une mère. Le respect filial n'est pas autre chose, et c'est aussi pourquoi parmi tous les respects de la terre, il n'en est pas de plus sacrés. C'est un respect d'honneur, c'est un respect d'amour, c'est un respect religieux.

Un Maire Pratique

L'Action de Paris raconte ce qui suit :

"Il est encore des maires charmants en Bretagne. Comme l'un d'eux avait inscrit sur le registre les décès celui d'un habitant de sa commune, le médecin pénetra tout à coup dans la mairie :

—Il n'est pas mort, il n'est pas mort. De malheureux n'était en effet, qu'en léthargie.

—Diable ! fait le maire, il est marqué "décédé".

Il réfléchit un instant, et la ligne suivante inscrivit : "Mort par terre".

Le lendemain, troisième visite du médecin. Le malade avait définitivement passé.

—Diable ! dit encore le maire. Puis il reprend sa plume et, en hochant la tête écrit : "Remort".

CURE FOR DYSPEPSIA

As is well known, this troublesome complaint arises from over-eating, the use of too much rich food, neglected constipation, lack of exercise, bad air, etc. The food should be thoroughly chewed, and never bolted or swallowed in haste, stimulants must be avoided and exercise taken if possible.

BURDOCK BLOOD BITTERS

It acts by regulating and toning the digestive organs, removing costiveness and increasing the appetite and restoring health and vigor to the system. Mr. Amos Sawyer, Gold River, N.S., writes: "I was greatly troubled with dyspepsia, and after trying several doctors to no effect I commenced taking Burdock Blood Bitters and I think it is the best medicine there is for that complaint."

For Sale at all Druggists and Dealers.

Mgr. Jean Hébert

Mgr. Jean Hébert, Grand Vicar du diocèse de Chatham, est l'hôte du Séminaire à Québec. — L'Action Sociale.

L'Honorable M. Agnew est Mort

Winnipeg, 9.—L'hon. J. H. Agnew, trésorier provincial, qui avait été opéré de l'appendicite il y a une dizaine de jours, est mort à trois heures et demie ce matin.

DANS LA NOUVELLE-ECOSSE

Halifax, 27.—A Halifax, les conservateurs sont heureux de l'élection de M. R. L. Borden et du maire A. B. Crosby, sur MM. William Roche et Michael Carney. La majorité des candidats conservateurs a été de 850 pour Borden sur Roche et de 450 pour Crosby sur Carney. Les conservateurs ont remporté la majorité dans la ville et le comté. Le comté avait jusqu'ici toujours donné la majorité libérale. La victoire de M. Borden est aussi remarquable parce qu'il a été absent pendant la campagne.

La Nouvelle-Ecosse enverra six conservateurs siéger au parlement. Les libéraux dans Antigonish n'ont élu leur homme que par 19 voix et dans Cap Breton-Nord, par 26 seulement. L'une des surprises de la campagne dans la Nouvelle-Ecosse, a été l'élection de Jameson, dans Digby. Les conservateurs ne pensaient pas l'emporter, et la majorité de Jameson a été de 131 voix sur Copp. La majorité de M. E. N. Rhodes, le candidat conservateur dans Cumberland, été de 526. Tanner a fait une belle lutte dans Picton. La réduction de la majorité de Stanfield, dans Colchester, à 61, est plutôt remarquable. L'une des raisons, c'est que dans une élection générale beaucoup d'électeurs ont dû rester dans d'autres comtés, ce qui n'est pas la même chose dans une élection partielle.

Chambre des Communes, position qu'il remplit jusqu'à l'expiration du dernier parlement.

Le défunt était le propriétaire d'une des plus belles fermes modèles du Manitoba à Crystal City. Il laisse un de ces derniers occupant la position de commissaire des terres de la couronne.

LEGERE LEGERE LEGER???

(POUR L'IMPARTIAL)

Les généalogistes acadiens diffèrent à peu près tous sur l'origine véritable de notre nom ; mais chose singulière, ils sont tous unanimes sur la manière de l'épeler : c'est ni Lègère, ni Legère mais bien Léger, comme l'écrivent la grande partie de ceux qui portent ce nom ; et, il doit se prononcer comme l'adjectif masculin "léger" (lé-jé).

J'ai dit les "généalogistes acadiens" ; et je vous vois sourire. Nous n'avons qu'un seul généalogiste acadien, me direz vous. J'admets, puisqu'il est incontestable que nous n'en avons qu'un — pratiquement parlant — mais à votre tour admettez que nous trouvons chez nous certains individus, qui, n'étant pas du métier corps et âme, peuvent cependant défricher et énumérer nos ancêtres de bien des années antérieures, nous les nommons les théoriciens.

Or, d'après ces généalogistes théoriques et notre pratique, notre nom paraît-il, date de trois cents ans seulement ; et il aurait pris origine d'une éventualité fort singulière, éventualité qui menace de se perdre faute de n'être pas suffisamment transmise.

Du déluge passons à César et de César à Champlain.

Champlain (l'histoire en parle), fit son premier voyage en Amérique vers l'an 1603. Il vient alors, comme chef d'un régiment français, qui s'établit au Port Royal (c'est encore de l'histoire). Or il appert que dans ce régiment, se trouvait un "musicien à la militaire", qui, dit-on, battait tambour d'une promptitude et d'une souplesse de singe. On commence donc par lui dire, "qu'il battait léger tambour". De léger tambour à tambour léger l ne s'agit que d'une bien simple inversion ; l'inversion fut vite faite. "A l'avenir se sera léger tambour" ; qualificatif qui à toujours distingué notre individu à la touche légère.

Le conte nous paraît des plus vraisemblables. Aurait-il vécu, il faut donc admettre, que notre nom écrit Léger et se prononce (Lé-jé).

Nous ne donnons pas le récit comme authentique ; peut-être est-il fraîchement enlevé de l'enclume le ma grand-mère, toujours en est, il que l'histoire s'est frayé un chemin jusqu'à nos oreilles.

Ma grand-mère a ses contes naïfs, qui ne sont pas toujours, l'évidence même ; mais, longtemps depuis que la bonne vieille contait et racontait ses siens, nous avons entendu des bouches d'une impartialité irréprochables, qui, se basant sur des faits certes fidèles, nous affirment que nous sommes des Léger.

Un entre plusieurs de ces faits nous vient présentement à l'esprit.

Il y a bien huit, à 15, un type me racontait cette curieuse coïncidence "je visitais, disait-il, la Normandie. Or il m'arriva pendant ce voyage, de présenter ma carte de visite à une de ces bonnes vieilles françaises à l'accent normand. Avec la délicatesse d'une parisienne, elle accepta ma carte et la lut : alors elle me dit avec le langage qui lui est propre : "Ce nom ressemble beaucoup au nôtre, nous l'avons de plus qu'un accent aigu sur l'(é) de la première syllabe, sauf cette petite différence nous nous disons parents."

Il faut donc avouer, notre nom est Léger ; qu'il ait pris origine sur ce côté de l'océan, ou qu'il soit de Normandie. C'est un détail historique que j'aimerais de voir éclaircir, mais qui ne jeterait aucune lumière sur la manière de l'épeler.

Alors do c mes amis, soyons (Léger) l'allais signer et terminer ces quelques phrases boiteuses lorsqu'instinctivement j'ouvre mon dictionnaire et que là, j'y trouve ce nom ; Louis Paul Marie Léger, né en 1843. Professeur français de l'Institut national. C'est Léger qui est écrit, mais est ce une erreur ? nous n'avons pas lieu de le croire ; Est-ce un éclaircissement sur la question en litige ? Ça l'est, en effet pour ceux qui ne veulent pas être des "Saint Thomas".

Les Elections de 1913 et l'Ouest

Au recensement spécial de 1906 pour les nouvelles provinces de l'Ouest, savoir Manitoba, Saskatchewan et Alberta, on constate que de 1901 à 1906, la population monta de 419 512 à 808,863 âmes, ou de 389,351 âmes en cinq ans, ce qui représente 92.81 p 100. Si la population de 808 863 âmes subit le même pourcentage de progression dans les autres cinq années il faudrait lui ajouter un chiffre de 744,153 pour arriver au total de 1,553,016.

Or, si l'on préfère étendre aux dix années le pourcentage de 92.81 par année, on trouvera en 1911 le chiffre de 1,198,174.

Si dans ces dix années, la population de Québec a suivi sa progression de 10.77 p. 100, elle sera de 1,826,481 et fera diviser la population de chaque province par le chiffre d'un peu moins de 30,000 pour constater la proportion des députés. Nous arriverions au chiffre de 52 députés pour Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Si la Colombie Anglaise, avec 178,657 âmes en 1901, conserve sa progression de 81 p 100 sur 1891, elle aura 323 403 âmes et 11 députés. Ajoutons 4 députés pour le Yukon et le nouveau territoire ajouté à Manitoba, et nous trouvons que l'Ouest enverra 58 députés en Chambre, au lieu de 35 comme aujourd'hui. On peut affirmer, dans tous les cas, que ce contingent ne sera pas moins de 50.

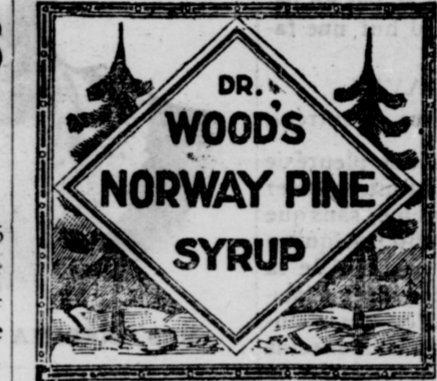
Ces chiffres n'ont pas lieu de nous effrayer, mais, ils nous indiquent avec quelle prudence nous allons être obligés de choisir les hommes qui devront veiller dans le cabinet au développement de l'Ouest. Il faut des esprits supérieurs, excessivement actifs, excessivement sympathiques, excessivement renseignés, excessivement attentifs pour présider à la formation de ces populations hétérogènes appelées à devenir un tout harmonieux attaché au sol, c'est-à-dire à une idée nationale. Le devoir de trouver ces chefs de l'Ouest dans un cadre nécessairement restreint, est de nature à causer bien des soucis à Sir Wilfred Laurier. Mais, il est heureux, tout de même, que cette tâche lui échoie, pendant qu'il occupe une position si forte, et, par conséquent, si indépendante de toutes les ambitions personnelles.

Mgr. Jean Hébert

Mgr. Jean Hébert, Grand Vicar du diocèse de Chatham, est l'hôte du Séminaire à Québec. — L'Action Sociale.

Lancement d'un navire de guerre

Devonport, 9.—La "Collingwood" un des plus puissants cuirassés de la flotte anglaise et le sixième de la classe des Dreadnought" a été lancé samedi. C'est madame Asquith, la femme du premier ministre qui a donné son nom au nouveau navire.



Combines the potent healing virtues of the Norway pine tree with other absorbent, expectorant and soothing medicines of recognized worth, and is absolutely harmless, prompt and safe for the cure of COUGHS, COLDS, BRONCHITIS, HOARSENESS, CROUP, SORE THROAT, PAIN or TIGHTNESS in the CHEST.

and all throat and lung troubles. It is put up in a yellow wrapper, 3 pine trees the trade mark and the price 25 cents.

A HARD DRY COUGH.

Mr. J. L. Parry, Millvale, N.S., writes: "I have been troubled with a hard, dry cough for a long time, especially at night, but after having used Dr. Wood's Norway Pine Syrup, for a few weeks, I find my cough has left me. To any person, suffering as I did, I can say that this remedy is well worth a trial. I would not be without it in the house."

MORT DE L'HON. THOS. GREENWAY

Ottawa, 30.—L'hon. Thomas Greenway, membre de la commission des chemins de fer, est décédé ce matin, à l'hôtel Windsor. Le défunt était arrivé de l'ouest canadien, ces jours derniers, pour prendre son siège à la commission, a yant été nommé à cette position durant la vacance d'été. Sur le train, il prit froid et en descendant à son hôtel il dut prendre le lit. On ne croyait qu'à une indisposition passagère et ce matin, alors que sa garde-malade était allée à la pharmacie, le malade rendit le dernier soupir. La nouvelle de cette mort prématurée a surpris les nombreux amis du défunt, qui croyaient que ce dernier, dont la constitution était très forte, devait vivre très vieux. Les médecins sont d'avis que M. Greenway a succombé à une crise aiguë d'asthme.

Le corps sera expédié ce soir à Crystal City, Manitoba, où les funérailles auront lieu.

L'hon. M. Thomas Greenway était âgé de 70 ans. Né en Angleterre, il émigra au Canada dès son jeune âge. Il s'occupa d'abord d'agriculture dans le comté de Huron, Ont., puis il s'établit au Manitoba. Il devint le chef de l'opposition, puis le parti libéral ayant gagné les élections provinciales en 1897, M. Greenway devint premier ministre avec le portefeuille de ministre de l'agriculture qu'il conserva jusqu'en 1898, alors que son gouvernement fut battu par M. Roblin, le premier ministre conservateur actuel. En 1904, il fut député pour le comté de Lisgar à la